

COMMENT RÉUSSIR UNE RÉNOVATION ?

Par Pierre Vinard

IA-IPR économie et gestion de l'Académie de Paris

Depuis la rentrée 2005, la série "**Sciences et technologies de la gestion**" (STG) s'est substituée à la série "Sciences et technologies tertiaires" (STT) en lycée général et technologique ou en lycée. Cette nouvelle série technologique a pour principal objectif de favoriser une poursuite d'études réussie pour les bacheliers technologiques tertiaires, en particulier dans les formations supérieures liées aux sciences de gestion¹.

La création de la filière STG est le résultat d'une réflexion sur le positionnement de la voie technologique par rapport à la voie générale et la voie professionnelle, et sur la nécessité de clarifier et de réaffirmer sa place dans notre système éducatif. Dans le même temps, les évolutions profondes des domaines scientifiques et technologiques correspondants devaient être prises en compte dans les programmes. La rénovation STG modifie donc à la fois l'organisation des enseignements et les contenus disciplinaires.

1) Les grands principes de la rénovation

a) L'organisation des enseignements

L'orientation en STG se fait à l'issue d'une classe de seconde générale et technologique. Concernant les structures de la classe de première, deux spécialités sont créées : une spécialité « gestion » et une spécialité « communication ». Une différenciation forte dans les enseignements technologiques (« information et communication » d'une part, « information et gestion » d'autre part) a été introduite, avec des objectifs, des contenus et des horaires différents, même si ces deux enseignements se retrouvent dans chacune des spécialités. La finalité de cette différenciation est de mieux préparer les élèves aux spécialités de classe de terminale correspondant à leur choix.

En classe de terminale, nous retrouvons, comme dans l'ancienne structure de la série STT, quatre spécialités. Mais les contenus de chacune de ces spécialités ont été profondément rénovés pour tenir compte de l'évolution des sciences de gestion dans ces différents domaines, et pour rechercher une meilleure adéquation avec les voies de poursuite d'études possibles. Ces quatre spécialités sont les suivantes :

- communication et gestion des ressources humaines (CGRH),
- comptabilité et finance d'entreprise (CFE),
- mercatique,
- gestion des systèmes d'information (GSI).

b) Les contenus disciplinaires

En ce qui concerne les enseignements, trois évolutions importantes doivent être soulignées :

¹ Les sciences de gestion peuvent être définies comme les sciences de l'action appliquées à la conduite des organisations,

- les enseignements généraux sont unifiés dans leurs contenus et confortés dans leurs horaires en classe de première. Quelle que soit la spécialité, les exigences sont les mêmes pour l'ensemble des futurs bacheliers technologiques : maîtrise de la communication orale et écrite en langue française, connaissance de deux langues vivantes étrangères, culture mathématique suffisante pour aborder des études supérieures dans le domaine de l'économie, du droit ou des sciences de gestion ;
- un enseignement commun de management des organisations est mis en place en classe de première et de terminale. Il vise à donner aux élèves les clés pour comprendre et analyser le fonctionnement des diverses organisations (entreprises, mais aussi administrations publiques ou associations) qui les entourent. À l'image de l'économie et du droit, cet enseignement nouveau contribue aussi à former des citoyens lucides et responsables ;
- enfin les enseignements de spécialité ont été redéfinis pour affirmer leur caractère technologique, recentrés sur des notions essentielles et des mécanismes fondamentaux. À titre d'exemple, la comptabilité ne s'enseigne pas à ce niveau comme une pratique professionnelle, mais comme un mode de traitement des informations quantitatives avec des finalités de gestion (mesurer la richesse produite au cours d'une période, contrôler les coûts, donner une image non faussée de la valeur de l'entreprise).

Les possibilités de poursuite d'études qui s'offrent aux bacheliers STG sont multiples. Si les formations de niveau 3 (sections de technicien supérieur et IUT) restent une voie privilégiée, les bacheliers STG peuvent aussi prétendre à poursuivre leurs études à l'université dans les domaines correspondants à leur champ de spécialité, ou à intégrer de façon plus importante les classes préparatoires « économique et commerciale » technologiques (ECT) qui leur sont réservées.

2) La mise en œuvre de la rénovation

Il est intéressant de s'intéresser aux conditions qui ont permis la mise en œuvre de cette rénovation, alors que dans le même temps d'autres projets de rénovation marquaient le pas (nous pensons en particulier à la rénovation de l'enseignement technologique industriel ou la rénovation de l'enseignement de la technologie en collège).

a) le contexte de la rénovation

Quelques éléments de contexte de cette rénovation doivent être rappelés. Le système éducatif français se caractérise par l'existence de trois voies de formation au baccalauréat, en théorie d'égale dignité :

- une voie générale, avec les baccalauréats L, S et ES ;
- une voie professionnelle, avec de nombreux baccalauréats professionnels qui couvrent aussi bien les métiers de l'industrie, du bâtiment et des services ;
- enfin une voie technologique, avec deux grandes filières : la filière technologique industrielle (qui va du génie civil à la mécanique en passant par l'électronique et les techniques de laboratoire) et la filière technologique tertiaire qui regroupe des formations administratives, comptables, commerciales, informatiques, sans oublier les formations hôtelières.

La voie technologique est une originalité du système éducatif français, qui différencie ce dernier de la plupart des systèmes européens (à l'exception du Danemark). Elle se distingue de la voie professionnelle car elle ne vise pas directement l'insertion professionnelle, mais la poursuite d'études dans des formations post-baccalauréat (STS et IUT essentiellement). La professionnalisation se fera donc pour les élèves de l'enseignement technologique dans l'enseignement supérieur.

L'enseignement technologique tertiaire occupe dans ce paysage une place très particulière, et d'une certaine façon paradoxale. Il a contribué en effet en grande partie à la démocratisation de l'enseignement secondaire et l'augmentation des taux d'accès d'une génération au baccalauréat. Préparant à des métiers en forte croissance, il a aussi favorisé l'insertion professionnelle de nombreux jeunes, à un niveau en général plébiscité par les entreprises (le niveau bac + 2). Pourtant cette série – quelle que soit son appellation² - a été longtemps décriée, aussi bien par des faiseurs d'opinion extérieurs au système éducatif (hommes politiques, journalistes, et même chanteurs) que par des acteurs internes (spécialistes des sciences de l'éducation, sociologues, directeurs d'administration centrale ou recteurs). Les critiques furent diverses, mais convergentes :

– **l'absence de légitimité scientifique des enseignements.** Il est vrai que les sciences de gestion sont des sciences jeunes, dont la place à l'université est relativement récente. Leur transposition didactique dans l'univers du second degré n'a rien d'évident et il n'est pas sûr que les anciens programmes – en particulier de STT – aient pris en compte l'ensemble de leurs dimensions ;

– **la faiblesse du niveau des élèves.** Évidemment l'enseignement technologique tertiaire a été pour des raisons diverses le lieu privilégié d'accueil de ce qu'il était convenu d'appeler les « nouveaux lycéens ». Des jeunes souvent issus de milieux modestes, peu au fait des règles scolaires, en délicatesse parfois avec les savoirs académiques. Ce mouvement a été renforcé par le fonctionnement interne du système, et en particulier par une orientation par l'échec à l'issue de la classe de seconde. On allait en G, puis en STT, parce qu'on ne pouvait pas aller par ordre décroissant de « mérite » en S, en ES, ou en L ;

– **la dévalorisation des diplômes.** Le développement de l'enseignement technologique tertiaire accompagnant l'augmentation régulière du nombre de bacheliers, il a été tentant pour certains observateurs du système éducatif de tenir les séries G puis STT responsables de la dévalorisation du baccalauréat, ce dernier ne certifiant plus un niveau de connaissance suffisant pour réussir dans l'enseignement supérieur. Il y a évidemment quelque chose d'injuste dans ce procès fait à l'enseignement technologique tertiaire. Désormais plus de 60% d'une classe d'âge obtient le baccalauréat. Peut-on comparer cette situation à celle où une poignée d'élus pouvait prétendre à entrer à l'université ? L'économie n'a-t-elle pas par ailleurs besoin d'une population globalement mieux formée ? On oublie enfin que la logique des baccalauréats technologiques était jusqu'à présent de préparer aux formations technologiques supérieures courtes (STS ou IUT). L'orientation vers l'université – où il est vrai les résultats des bacheliers technologiques se révélaient jusqu'à présent guère brillants –

² L'histoire récente de l'enseignement technologique tertiaire est marquée par une série de réformes : la création des baccalauréats G et H au début des années 80, leur transformation en baccalauréats Sciences et technologies tertiaires (STT) en 1995, et aujourd'hui la mise en place de la série STG. Cette dernière trouve son aboutissement en juin 2007 avec la première session du baccalauréat STG.

était donc plutôt les résultats d'un dysfonctionnement du système qui - de fait - privilégiait les bacheliers généraux dans l'accès aux filières sélectives courtes.

On mesure bien – à l'énoncé de tous ces reproches, qu'ils soient fondés ou non – l'enjeu de la rénovation STG. Ainsi que les scepticismes de toute nature qu'il a fallu surmonter pour la mener à bien !

b) les conditions de réussite de la rénovation

L'éducation nationale est souvent brocardée à l'extérieur pour son prétendu immobilisme. L'aboutissement de la rénovation STG montre qu'il n'en est rien, ou en tout cas qu'il n'y a aucun fatalisme à assister à l'enlisement d'une réforme dans les sables de la contestation ou de l'inertie politique. Il faut cependant pour qu'une réforme aboutisse la réunion de plusieurs conditions :

- un diagnostic partagé à tous les niveaux de l'institution ;
- une concertation dans l'élaboration des propositions ;
- une prise de décision claire au niveau politique et administratif ;
- des relais efficaces sur le terrain (recteurs, inspecteurs, chefs d'établissement) ;
- des mesures d'accompagnement (formation, production de ressources)
- un suivi régulier.

Ces conditions ont été globalement réunies sur la rénovation STG, ce qui a permis à cette entreprise de produire tous ses effets sans drames ni conflits majeurs.

3) Le bilan de rénovation³

Les premières évaluations menées par l'IGEN et les corps d'inspection montrent que la rénovation est bien perçue par les élèves et les enseignants, qu'elle a permis une évolution positive des pratiques pédagogiques et une élévation des contenus disciplinaires. Plus nuancé doit être le diagnostic sur les pratiques d'orientation. Il n'est pas sûr que la vision des différents acteurs de l'éducation nationale sur l'enseignement technologique tertiaire ait évolué en profondeur, et que l'on ne continue, ici ou là, à orienter les élèves par l'échec. Ces derniers – et comment pourrait-il en être autrement ? – n'ont donc pas fondamentalement changés et l'écart paraît parfois important aux professeurs entre les contenus disciplinaires à enseigner et les capacités et motivations manifestées par les élèves. Il paraît en particulier difficile d'ancrer chez certains d'entre eux l'habitude du travail personnel, pourtant indispensable à l'autonomie et la réussite scolaire.

Quoiqu'il en soit, le fait que cette rénovation ait été conduite à son terme est déjà, dans le contexte actuel, un succès. C'est à l'honneur des différents acteurs de cette rénovation – responsables administratifs, responsables pédagogiques et professeurs d'économie et gestion – d'avoir su faire preuve des qualités de discernement, d'écoute et d'engagement nécessaires pour réussir cette rénovation, avec comme principal souci les élèves dont l'avenir leur était confié.

³ Voir dans le même numéro l'analyse des résultats de la première session du baccalauréat STG.